



LE CLUB 3.0

Rénovation fonctionnelle, thermique,
acoustique, énergétique, accessibilité

Association Oc'live
2025-2026



LE PROJET LE CLUB 3.0

Qui ?

L'association **Oc'live**, active depuis 15 ans dans le paysage culturel ruthénois, gestionnaire de la salle de concert Le Club.

Accompagnée par une équipe de professionnel·les (architectes, BE, acousticien, économiste).

Quoi ?

Un ambitieux **projet de rénovation fonctionnelle, thermique, acoustique, énergétique et accessibilité** de la salle Le Club pour en faire un lieu culturel performant, confortable et durable et un lieu de réception qualitatif.

Comment ?

Par la **réalisation de travaux** d'envergure, grâce au soutien des entreprises locales et des partenaires institutionnels

Où ?

Au cœur de Rodez, dans le quartier en pleine rénovation du **Faubourg**.

Quand ?

Les travaux sont prévus entre **mai 2026 et décembre 2027** pour une réouverture au public prévue en janvier 2028.

Pourquoi ?

Pour garantir une **meilleure expérience et de meilleures conditions d'accueil** aux usagers (public, artistes, entreprises, assos), contribuer à l'attractivité du territoire aveyronnais et s'aligner avec les enjeux écologiques, sociaux et culturels de notre époque.

Combien ?

Le budget global est estimé à **2,5 millions**. Il sera financé par des subventions publiques, des fonds propres, une campagne de mécénat auprès d'entreprises et un financement participatif.

PLAN DE COUPE DU CLUB



- Reconnecter le lieu avec la ville et signaler sa présence
- => Une nouvelle identité de façade contemporaine
- Les usages ont évolués avec la labélisation SMAC et un travail en journée plus important
- => besoin de plus d'éclairage naturel
- Accueillir et recevoir
- => Un nouveau salon polyvalent et indépendant
- Organiser des événements avec repas et snacking
- => une nouvelle cuisine professionnelle au R-1
- Une nouvelle charpente en bois
- => qui vient porter une coursive et un nouveau balcon
- Isoler la salle
- => nouvelle dalle béton au RDC avec rupture phonique et isolation acoustique
- Isoler la toiture
- => nouvelle dalle béton en toiture pour renfort de l'isolation acoustique et création d'une terrasse accessible
- Rendre accessible et autonome tous les espaces
- => création d'une cage d'escalier et d'un ascenseur pour rendre accessible tous les niveaux toutes les scènes

L'ASSOCIATION

2010

Création de l'association, avec pour mission de promouvoir les musiques actuelles.

2014

Inauguration de la salle de concert.

2021

Label SMAC (Scène de Musiques Actuelles) par le Ministère de la Culture, reconnaissant l'engagement culturel et le rayonnement territorial.

LE LIEU ET LES ÉQUIPEMENTS

- o Une salle de concert (300 places debout).
- o Un auditorium (80 places assises).
- o Une salle de création (120 places).

UNE FORCE BÉNÉVOLE & COLLABORATIVE

Oc'live compte 9 salarié.es permanent.es et une centaine de bénévoles dont 7 membres impliqués dans le Conseil d'administration.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

- o Organisation de 40 concerts (9 500 spectateur.rices) par an.
- o Accompagnement d'artistes : + de 400 artistes accueillis chaque année, mise à disposition d'espaces de travail, ateliers

professionnels, mise en réseau...

- o Sensibilisation et éducation artistique pour 4 300 bénéficiaires de structures éducatives, sociales, médico-sociales...

VALEURS & PARTENARIATS

- o Démarche de responsabilité sociétale en plaçant au cœur de son projet des valeurs de solidarité, d'inclusion, de respect de l'environnement et de coopération locale.
- o Engagement en faveur de l'accès inconditionnel à la culture et en soutien à l'émergence artistique.

LE PROJET DE RÉNOVATION

- o Volonté de réduire notre impact écologique.
- o Souhait de valoriser les savoir-faire locaux.
- o Rendre l'ensemble du bâtiment accessible.

FAÇADE DU BÂTIMENT



EN TANT QU'ENTREPRISE, POURQUOI VOUS ?

Parce que vous êtes ici !

Parce que vous croyez, comme nous, en l'énergie collective, au dynamisme local, à la culture accessible.

Soutenir Le Club, c'est :

- o **Participer à un projet utile**, concret et visible, au cœur de Rodez.
- o **Associer votre nom** à un lieu convivial, vivant et apprécié du public.
- o **Renforcer votre ancrage local** et votre image auprès de vos client.es, partenaires et salarié.es.
- o **Bénéficier d'un avantage fiscal** : 60 % de réduction d'impôt sur le montant de votre don.

COMMENT NOUS AIDER ?

Votre entreprise peut s'engager de différentes façons, selon vos moyens et vos envies :

- o **Don financier**, ponctuel ou régulier.
- o **Soutien matériel ou technique** (prêt de matériel, services, compétences).
- o **Mise en réseau** avec d'autres acteurs économiques.

Chaque geste compte. Ensemble, faisons du Club un lieu encore plus accueillant et performant.

CONTREPARTIES DU MÉCÉNAT

Les contreparties constituent un avantage offert au donateur en plus de la réduction d'impôt.

Elles sont encadrées par le principe de « disproportion marquée », c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas dépasser 25 % du montant du don.

AVANTAGES RELATIONNELS ET ACCÈS PRIVILÉGIÉS

- o Accès privilégié aux coulisses ou aux balcons (rencontres avec les artistes).
- o Organisation d'une soirée privée pour l'entreprise (dans la salle, avec visite guidée).
- o Mise à disposition d'espaces pour des séminaires, réunions, repas d'entreprise (salle de concert, auditorium, cabines, salon, patio...).
- o Invitations à des concerts ou événements réservés aux mécènes.
- o Réservation de places pour les salarié·es ou les partenaires de l'entreprise.

VISIBILITÉ ET COMMUNICATION

- o Présence du logo de l'entreprise :
 - Sur le site internet de l'association.
 - Mur des mécènes.
- o Remerciements publics lors d'événements.
- o Mise en avant du partenariat sur les réseaux sociaux.

VALORISATION INTERNE POUR L'ENTREPRISE

- o Participation des salarié·es à des temps forts culturels (concerts, ateliers, médiation).
- o Intégration dans un réseau d'entreprises mécènes engagées localement.
- o Valorisation du partenariat dans vos propres outils de communication.

EXEMPLES DE DON ET LES AVANTAGES FISCAUX LIÉS

Pour les entreprises, un dispositif simple qui permet de soutenir concrètement un projet d'intérêt général.

Le mécénat ouvre droit à :

- o Une déduction d'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don (financier ou en nature).
- o Dans la limite de 0,5% du CA annuel HT.
- o Une contrepartie ne pouvant dépasser 25% du montant du don.

Ce montant peut être reporté **sur les 5 exercices fiscaux suivants**, si :

- o Le plafond est dépassé.
- o L'entreprise n'est pas imposable l'année en cours.

TYPE DE DON :	Montant du don	Déduction fiscale (60%)	Valorisation contreparties (25%)
FINANCIER OU EN NATURE (Ex : prêt de matériel, service)	1 000 €	600 €	250 €
	5 000 €	3 000 €	1 250 €
	10 000 €	6 000 €	2 500 €
	20 000 €	12 000 €	5 000 €



NOUVEL ACCÈS PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTE

TAWLA

Mandataire de l'équipe

- o Coordonne l'équipe de maîtrise d'œuvre.
- o Conçoit le projet, définit l'esthétique et garantit de cohérence globale.
- o Dessine les plans et les images 3D.
- o Organise les réunions.
- o Anime les concertations.

ÉCONOMISTE

TREC

Economiste de la construction

- o Estime le projet et rédige les CCTP.
- o OPC.

BUREAU D'ÉTUDE

CETEC

- o Calculs et estimation des lots : Structure, électricité, plomberie, ventilation, thermiques, chauffage, SSI.
- o Réalise le diagnostic structure et énergie.
- o Conseille sur les choix structurels et thermiques.
- o Réalise un comparatif des différentes productions de chaleur Références : équipements

publics et ERP.

ACOUSTICIEN

Acoustex

Investigations, calculs prévisionnels, dimensionnement d'ouvrages, sélection des matériaux pour le confort acoustique

- o protection du voisinage.
- o confort acoustique intérieur adapté pour l'ensemble des utilisations possibles (réunion, banquet, exposition, spectacle, concert, résidence, conférence, répétition de la chorale...).
- o impact sonore des installations techniques (chauffage, ventilation, rafraîchissement...), aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, analyse prévisionnelle visant à dimensionner les ouvrages nécessaires à sa maîtrise.
- o Calculs et études de l'impact sonore de l'activité / confort acoustique intérieur / impact sonore des installations techniques.
- o Références : équipements publics et ERP.

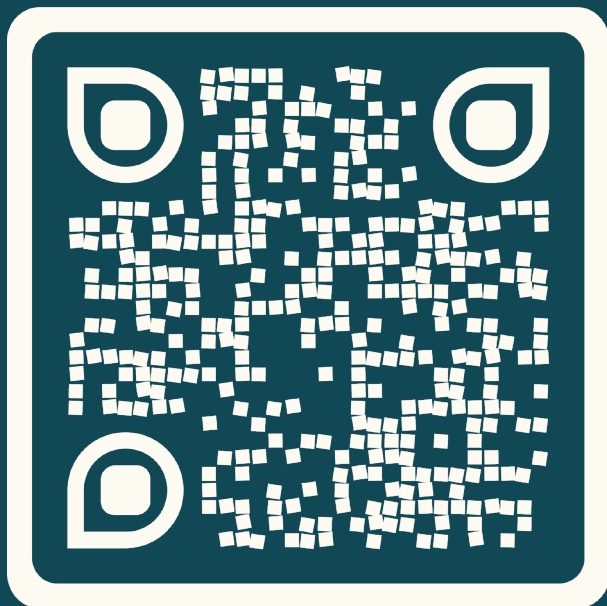
LE BUREAU DE CONTRÔLE ET SPS

APAVE

Maitrise d'ouvrage et d'usage :
Arnaud Mallet, association Oc'live



Pour soutenir
LE CLUB 3.0



Pour toute information, n'hésitez pas à
contacter nos référents mécénat !

Fred JOAO

Directeur et programmeur
06 79 89 38 86 - fred@oc-live.fr

Julien NEGRE

Régisseur général
06 49 26 85 95 - coordination@oc-live.fr

Association Oc'live
37 Avenue Tarayre
12000 Rodez
leclubrodez.com